

Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès

Rapport annuel 2021



Conseil de surveillance des
enquêtes sur les décès

Table des matières

Lettre d'accompagnement	2
Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès – Introduction	3
Rapport du président du Conseil pour 2021	4
Rapport de la registrateur et administratrice générale pour 2021	7
Vue d'ensemble	9
Composition du Conseil.....	10
Aperçu financier.....	18
Rapport du Comité des plaintes	20
Perspectives pour 2022	21

Lettre d'accompagnement

**Death Investigation
Oversight Council**

25 Grosvenor Street
15th Floor
Toronto, ON M7A 1Y6

**Conseil de surveillance
des enquêtes sur les
décès**

25, rue Grosvenor
15^e étage
Toronto, ON M7A 1Y6



**Conseil de surveillance des
enquêtes sur les décès**

Le 30 mars 2022

L'honorable Sylvia Jones
Solliciteure générale

Bureau de la solliciteure générale
25, rue Grosvenor, 18^e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1Y6

Madame la Solliciteure générale,

Au nom du Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès et conformément au paragraphe 8 (7) de la *Loi sur les coroners*, L.R.O. 1990, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du Conseil de surveillance pour l'année civile se terminant le 31 décembre 2021.

Veillez agréer, Madame la Solliciteure générale, l'expression de mes sentiments distingués.

Edward F. Then

Edward F. Then (c.r.)
Président du Conseil

Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès – introduction

Le Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès (CSED) a été mis sur pied en 2010 dans la foulée de la Commission d'enquête sur la médecine légale pédiatrique en Ontario, menée en 2008 par l'honorable Stephen T. Goudge. Il a pour mission de superviser le travail des coroners et des médecins légistes de la province.

De façon générale, le rôle du Conseil consiste :

- à assurer une surveillance indépendante des coroners et des médecins légistes en Ontario;
- à fournir des conseils spécialisés au coroner en chef et au médecin légiste en chef;
- à examiner les plaintes relatives aux enquêtes sur les décès, conformément à la législation;
- à présenter un rapport annuel à la ministre afin d'assurer la responsabilisation et la transparence des systèmes liés aux enquêtes des coroners et aux médecins légistes en Ontario.

Grâce à sa surveillance indépendante, le CSED fournit des conseils et fait des recommandations au coroner en chef et au médecin légiste en chef sur diverses questions, entre autres :

- la gestion des ressources financières;
- la planification stratégique des activités du Bureau du coroner en chef et du Service de médecine légale de l'Ontario (BCC/SMLO);
- l'assurance de la qualité, les mesures de rendement et les mécanismes de responsabilisation;
- la nomination et le congédiement des cadres supérieurs;
- le pouvoir de refuser l'examen de plaintes et la réalisation d'enquêtes discrétionnaires;
- l'observation de la *Loi sur les coroners* et des règlements connexes.

La vision, la mission et les objectifs du CSED

Le CSED est un organisme de surveillance indépendant voué à servir la population ontarienne en veillant à ce que les services d'enquête sur les décès soient dispensés d'une manière efficace et responsable.

Le CSED a pour mission de fournir des recommandations et des conseils responsables, clairs et pertinents pour assurer l'efficacité et la qualité du système ontarien de suivi des enquêtes sur les décès.

Tels sont nos objectifs :

- Superviser un système d'enquête sur les décès durable et doté de ressources suffisantes;
- Promouvoir des services efficaces, pertinents et fiables au public;
- Tirer parti des données, faire progresser les connaissances et éduquer le public.

Structure organisationnelle du CSED

Rapport du président du Conseil pour 2021

À titre de nouveau président du Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès (CSED), je suis heureux de souligner quelques réalisations de notre organisme au cours de l'année 2021.

Permettez-moi de commencer en remerciant la présidente sortante, Christine McGoey. Celle-ci a guidé le CSED d'une main ferme dans les circonstances difficiles posées par l'apparition de la COVID-19, la fermeture de l'Unité de médecine légale de Hamilton et le départ de membres clés au sein de notre organisme. Nous lui sommes très reconnaissants de sa contribution et de son dévouement à l'égard du CSED, laissé bien positionné sur la voie du succès.

Cette année, nous avons dû dire au revoir, avec reconnaissance, à l'un des membres fondateurs du CSED, le D^r David Williams, qui a pris sa retraite de la fonction publique de l'Ontario en septembre 2021. Nous avons eu le plaisir de le remercier de vive voix pour sa contribution lors de la réunion du 17 juin 2021. Outre son rôle exigeant de médecin en chef de l'Ontario et de membre clé du groupe de travail sur la COVID-19 de l'Ontario, le D^r Williams a résolument pris part aux activités du CSED et a continué d'apporter une contribution précieuse à son travail au cours des dix dernières années.

Le départ du D^r Williams nous a amenés à accueillir récemment une nouvelle membre au Conseil, la sous-ministre associée Erin Hannah, du ministère des Soins de longue durée, qui est actuellement responsable des politiques et de l'intervention contre la pandémie pour les soins de longue durée. La SM associée Hannah est reconnue pour son engagement en faveur du partenariat et de la collaboration à la recherche de solutions dans un environnement en constante évolution. Nous sommes convaincus que ses nombreuses années d'expérience en

matière de politiques au sein de la haute direction s'avéreront un atout extraordinaire pour le CSED, où nous traitons d'enjeux actuels et de questions émergentes.

En 2021, nous avons également accueilli notre avocate, Indira Stewart, qui a été affectée par le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences. Le CSED a toujours bénéficié du soutien juridique d'un ministère externe. L'expérience d'Indira dans le domaine des enquêtes obligatoires bénéficiera sans aucun doute au CSED. Indira a fait preuve d'une diligence remarquable en fournissant au CSED d'excellents conseils juridiques sur diverses questions.

Comme dans la plupart des milieux de travail de l'Ontario, les réunions du CSED se sont toutes déroulées de façon virtuelle ces derniers temps. Notre salle de réunion du 25, Grosvenor nous manque et nous sommes impatients de revenir aux réunions en personne et aux avantages qu'elles apportent. Malgré ces difficultés, le Conseil a tenu quatre réunions plénières en 2021, au cours desquelles des présentations ont été faites par chacun et chacune des chefs ainsi que leur personnel. Les membres du CSED ont également discuté d'un programme complet d'éléments de politique, de recommandations et de plans stratégiques.

Une étape importante dans notre croissance organisationnelle a certes été le lancement du Comité de direction cette année. Après nous avoir accueillis, deux vice-présidents et moi-même en tant que président, avec le soutien de la registrateur et administratrice générale, notre équipe a vu l'arrivée de deux autres personnes présidant des comités permanents en décembre 2021. L'objectif principal du Comité de direction est de permettre aux dirigeants du CSED de réagir rapidement aux questions émergentes et de faire avancer les travaux entre les réunions plénières.

Lorsque des décisions rapides doivent être prises, comme l'élaboration ou l'approbation d'une réponse à la vérificatrice générale ou au Comité permanent des comptes publics, le Comité de direction peut intervenir immédiatement pour prendre une décision et donner des directives à la registrateur en vue de sa mise en œuvre. Ce niveau d'engagement des membres du Conseil est essentiel pour faire entendre l'avis du CSED.

Je tiens également à souligner l'importance de la relance des comités permanents du CSED. Chacun de ces comités [Finances, Plaintes, Qualité et normes et Enquêtes] sera composé d'un ou d'une chef d'équipe et de certains membres du CSED, en plus de bénéficier du soutien, pour la première fois, d'un ou d'une membre du Secrétariat. Chaque comité se concentrera sur un aspect particulier du mandat du CSED. Nous nous attendons à ce que ces comités demandent des rapports, sur une base proactive, auprès du Service de médecine légale de l'Ontario (SMLO) et du Bureau du coroner en chef (BCC) en ce qui concerne les questions relevant de leur mandat respectif, et à ce qu'ils contribuent au renforcement d'une approche collaborative pour améliorer les enquêtes sur les décès.

Le Comité des plaintes continue de résoudre les plaintes concernant le SMLO et le BCC au moyen de recommandations visant des améliorations systémiques. Les réponses du CSED à deux de ces plaintes font actuellement l'objet de demandes de révision judiciaire devant la Cour divisionnaire.

Le Conseil a participé à deux événements de formation pour le BCC cette année : la formation annuelle des nouveaux coroners et la conférence annuelle des coroners en novembre. En tant que président, j'ai eu le plaisir de faire quelques observations préliminaires et de promouvoir le rôle de CSED. Plusieurs membres du Conseil et du personnel ont assisté aux séances de la conférence et les ont trouvées très instructives.

Le Conseil a contribué à l'évolution continue du Registre des pathologistes pour le SMLO et a un siège au comité directeur pour son examen opérationnel, qui débutera en 2022. Le Conseil participera également aux discussions à venir sur le nouveau modèle de prestation de services du BCC.

Le CSED planifie ses propres étapes concernant son engagement envers les recommandations de la vérificatrice générale de 2019, en commençant par l'élaboration d'un nouveau plan stratégique en 2022. À la fin du mois de décembre 2021, nous avons choisi d'attribuer ce travail à Blackline Consulting. Nous nous réjouissons de la relation très productive établie avec ce cabinet alors que nous nous lançons dans notre nouveau plan stratégique. Celui-ci devrait nous faire avancer au cours des trois à cinq prochaines années de développement et de modernisation du CSED.

J'aimerais terminer en soulignant l'engagement du CSED à adopter une approche collaborative avec le BCC et le SMLO pour améliorer le système de suivi des enquêtes sur les décès en Ontario. Nous sommes reconnaissants à tous de leur attitude positive face aux efforts déployés pour appliquer nos recommandations. Nous espérons, avec la relance de nos comités permanents, que la collaboration facilitant l'échange de renseignements entre le BCC et le SMLO avec le CSED sera mutuellement bénéfique. La surveillance du système de suivi des enquêtes sur les décès en Ontario est une responsabilité sérieuse et importante. À cet égard, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'endroit des membres du CSED et du Secrétariat pour leur dévouement et leur engagement envers notre mandat.

Rapport de la registrateur et administratrice générale pour 2021

Au terme de ma première année civile entière à mon poste au Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès (CSED), je suis heureuse de rendre compte de l'engagement et de l'ardeur au travail du Secrétariat et de nos partenaires ministériels tout au long de l'année 2021.

Le CSED bénéficie du soutien du Secrétariat, composé par des membres de la fonction publique de l'Ontario, plus particulièrement du ministère du Solliciteur général. Notre rôle est de fournir un soutien au CSED et à ses comités en offrant des conseils stratégiques et des services d'analyse et de recherche sur les politiques, en veillant à l'examen des plaintes du public et en assurant la gestion du processus relatif aux enquêtes discrétionnaires. Le Secrétariat est responsable de l'administration, de la planification quotidienne des activités, de la gestion des finances et des projets et de la sensibilisation du public au nom du Conseil.

Cette année, notre équipe a connu quelques changements lorsque notre chef d'équipe de longue date et ancienne registrateur intérimaire, Teri D'Annunzio, a rejoint le nouveau Service d'inspection des services policiers au ministère du Solliciteur général. Grâce à Teri, le CSED a lancé un nouveau site Web en 2021, et nous nous réjouissons de cette étape importante.

En plus de l'arrivée d'une nouvelle chef d'équipe, Sonia Capicotto, des Services aux victimes – Ontario, au sein du ministère du Procureur général, le CSED a accueilli Brandon Kandiah, de l'Unité de la planification des activités du Solliciteur général, ainsi devenu notre tout premier analyste des finances et de la gestion. De nouveaux membres ont rejoint notre personnel permanent bien connu, soit Melodie Di Marinis, conseillère en politiques, et Stephanie Romain-Boothroyd, analyste des politiques. Il est important de noter que le fait de disposer d'un effectif complet a permis au Secrétariat d'aller de l'avant avec la « nouvelle façon » de travailler en mode virtuel avec les membres du Conseil pendant la pandémie. Le Conseil s'est réuni tout au long de l'année en utilisant des plateformes virtuelles pour les réunions plus importantes, et nous avons remanié avec succès nos quatre comités permanents originaux en désignant une personne responsable du personnel dans chacun pour s'assurer que les comités sont bien soutenus avec du contenu, la présence de conférenciers et l'ajout de toute ressource requise, comme des notes d'information ou des recherches. Pour ma part, à titre de registrateur, j'apporte mon appui au Comité de direction nouvellement formé. Le soutien du personnel à ce comité ainsi qu'aux comités permanents permet également de produire des réponses et des mises à jour en temps opportun à l'intention d'autres organismes de surveillance, comme le Bureau de la vérificatrice générale et le Comité permanent des comptes publics. Toutes les réunions continuent de se dérouler en mode virtuel.

Les membres du personnel sont demeurés en télétravail cette année, et bon nombre d'entre eux ont héroïquement concilié leurs horaires familiaux et leurs services Internet à domicile pour

accomplir leur travail chaque jour. Je tiens à souligner cet effort important qui leur permet d'équilibrer leurs vies professionnelle et familiale d'une manière qu'ils n'avaient certes jamais envisagée!

En matière de gestion des plaintes, nous avons amorcé l'année en analysant des moyens d'améliorer nos politiques et procédures, en commençant par un exercice de cartographie. Une formation du personnel sur les enquêtes, les entretiens et la documentation a été entreprise, alors que nous poursuivons notre réflexion sur la modernisation de notre pratique relative à l'examen des plaintes. Nous avons introduit un nouveau tableau de bord utile lors des présentations réalisées dans les réunions afin de rationaliser l'information et de tenir le Conseil au courant des plaintes. Par ailleurs, l'actualisation de notre manuel de politiques et de procédures est en cours.

L'objectif des enquêtes sur les plaintes demeure le même : recommander des améliorations pour l'ensemble du système de suivi des enquêtes sur les décès. Parmi les thèmes clés des recommandations du Comité des plaintes du CSED en 2021, citons la promotion d'une formation supplémentaire sur la culture autochtone et la lutte contre le racisme pour le personnel du Bureau du coroner en chef (BCC) et du Service de médecine légale de l'Ontario (SMLO), l'amélioration de la communication entre le personnel du BCC et les familles, et la proposition d'un processus pour l'introduction de nouveaux domaines professionnels dans le SMLO.

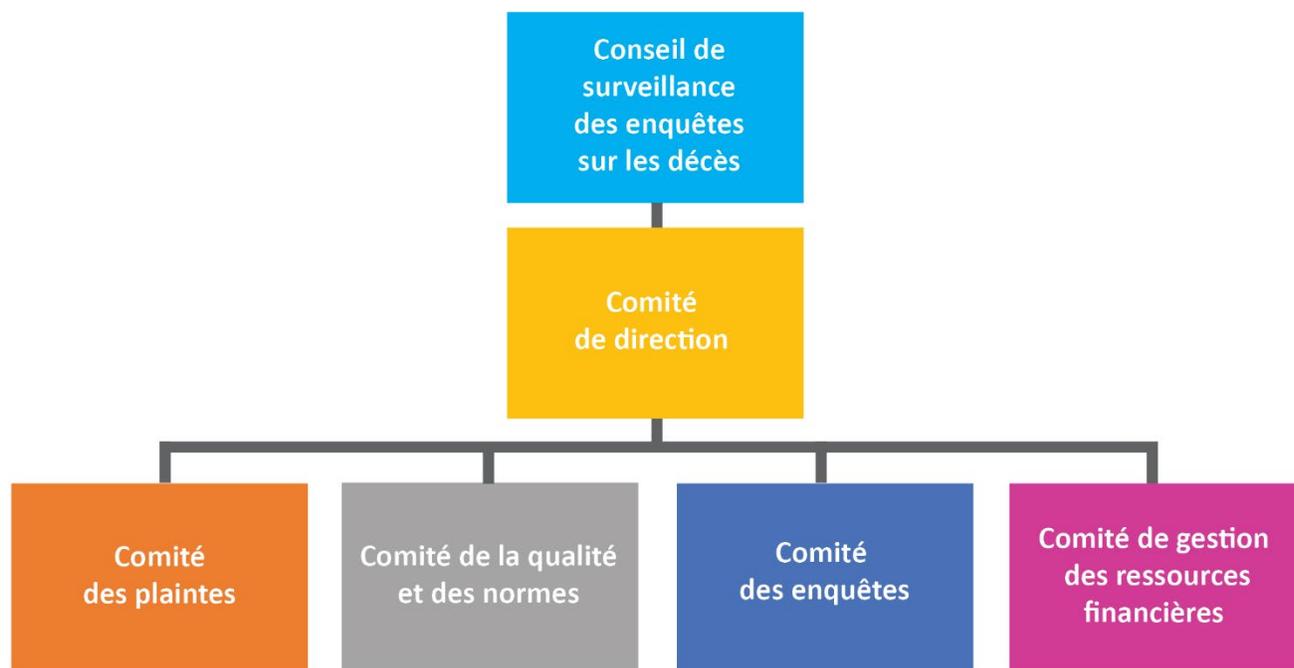
Le Secrétariat du CSED travaille en constante collaboration avec nos collègues du BCC et du SMLO. Cette année, le personnel du CSED ainsi que les membres du Conseil ont participé à de nombreux échanges constructifs pour mettre à jour et parfaire les politiques et les procédures avec le SMLO. De plus, ils prennent actuellement part à des projets de transformation au sein du BCC et de l'équipe du médecin légiste en chef.

Enfin, comme l'a souligné le président du Conseil, j'ai le plaisir d'annoncer qu'un processus d'appel d'offres a été conclu avec succès pour obtenir les services d'un consultant qui aidera le CSED à élaborer un plan stratégique pour 2022. Nos collègues au sein de la Division des services ministériels ont joué un rôle essentiel dans ce processus. Le travail est maintenant bien entamé et nous avons hâte de suivre le plan stratégique de 2022 pour établir des objectifs de modernisation des activités et de la stratégie du CSED dans les années à venir.

Pour conclure, je remercie sincèrement l'équipe du Secrétariat et les membres du Conseil pour l'engagement et les efforts supplémentaires que tous ont déployés en 2021 pour poursuivre le travail essentiel du CSED.

Vue d'ensemble

Le CSED compte au total cinq comités permanents qui l'aident à atteindre ses objectifs. Les membres de ces comités, issus du Conseil, peuvent faire partie de plusieurs comités ou groupes de travail établis en fonction d'activités ou de projets en cours.



- Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès
 - Comité de direction
 - Comité des plaintes
 - Comité de la qualité et des normes
 - Comité des enquêtes
 - Comité de gestion des ressources financières

Composition du Conseil

La *Loi sur les coroners*, L.R.O. 1990, chap. C37, paragraphe 8(1), et le Règlement 180 (R.R.O.) pris en application de celle-ci contiennent des directives sur la composition des membres du CSED.

Les membres du CSED sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, qui désigne un ou une des membres à la présidence ainsi qu'un ou une ou plusieurs membres à la vice-présidence. Le Conseil de surveillance se compose des personnes suivantes :

1. Une personne qui a pris sa retraite en tant que juge d'un tribunal fédéral, provincial ou territorial;
2. Le coroner en chef (membre sans droit de vote);
3. Le médecin légiste en chef (membre sans droit de vote);
4. Une personne désignée par la ministre;
5. Le doyen, la doyenne, le doyen associé ou la doyenne associée d'une école de médecine de l'Ontario ou une personne qui enseigne à plein temps dans une école de médecine de l'Ontario;
6. Une personne employée aux termes de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* et qui est nommée par la ministre de la Santé et des Soins de longue durée;
7. Deux personnes qui sont employées aux termes de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* et qui sont désignées par le procureur général;
8. Deux personnes, chacune étant un président ou une présidente, un ou une chef de la direction ou un autre cadre supérieur d'un hôpital public de l'Ontario;
9. Au moins trois membres du public.

Membres du Conseil en 2021

Juge Edward Then (président)

L'honorable Edward Then est actuellement membre de la Commission ontarienne d'examen. Il a été juge à la Cour supérieure de justice pendant 30 ans, soit de 1989 à 2019. De 2007 à 2013, il a occupé le poste de juge principal régional pour Toronto. Dans le cadre de ses fonctions, il supervisait plus de 90 juges.

M. Then est titulaire d'un baccalauréat spécialisé (1966), d'une maîtrise ès arts (1967) et d'un baccalauréat en droit (1970), diplômes qu'il a obtenus à l'Université de Toronto.

Il a été avocat pour le ministère du Procureur général au Bureau des avocats de la Couronne – Droit criminel, qui est responsable des appels interjetés à la Cour d'appel et à la Cour suprême du Canada ainsi que des poursuites spéciales concernant les crimes en col blanc et les cas d'inconduite policière. En 1982, il a été nommé conseiller de la Reine. De 1985 jusqu'à sa nomination à la Cour suprême de l'Ontario, il a occupé le poste de directeur du Bureau des avocats de la Couronne.

Par ailleurs, M. Then a rédigé de nombreux articles sur le droit civil et le droit criminel et il donne souvent des conférences à des avocats et des juges dans le cadre de programmes de formation juridique continue.

D^{re} Fiona Smaill (vice-présidente)

La docteure Fiona Smaill est professeure au département de pathologie et de médecine moléculaire de la faculté des sciences de la santé de l'Université McMaster. Elle est microbiologiste médicale pour le programme de médecine de laboratoire, région de Hamilton, et consultante en maladies infectieuses ainsi qu'en prévention et contrôle des infections chez Hamilton Health Sciences. Elle possède un M.B. et un Ch.B. de l'Université d'Otago, en Nouvelle-Zélande, et a fait ses résidences en médecine interne, maladies infectieuses et microbiologie médicale à l'Université McMaster. Elle est également titulaire d'une maîtrise ès sciences en épidémiologie clinique.

Barbara Collins (vice-présidente)

Barbara Collins est une infirmière autorisée titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université Queen's. Elle possède plus de 40 ans d'expérience progressive à

des postes de direction dans différents domaines cliniques et de soutien des soins aigus. Elle a été nommée présidente-directrice générale de l'Hôpital Humber River (HRH) en juillet 2016. Dans ses fonctions antérieures de chef de l'exploitation, elle était chef de la direction du projet de réaménagement, supervisant la conception, la construction et la mise en service du site Wilson du HRH, le premier hôpital entièrement numérique de l'Amérique du Nord.

Elle a notamment été membre et vice-présidente de la Commission d'appel et de révision des services de santé, de même que membre, puis présidente de Booth Centennial Linen Services. Elle siège actuellement au conseil d'administration de HealthPRO et à celui du foyer de soins de longue durée Meadows.

Heather Arthur

Heather Arthur s'est retirée de son poste de vice-présidente, Services aux patients, et de chef de la direction, Soins infirmiers, qu'elle a occupé à l'Hôpital communautaire de Cornwall de 2004 à 2019. Elle cumule plus de 30 ans d'expérience administrative et clinique en soins de santé. Elle a participé à divers comités régionaux et a dirigé des initiatives régionales liées aux services cliniques dans le système de soins de santé de courte durée dans divers rôles au sein des services des soins infirmiers, des services de laboratoire et de pathologie, des services de diagnostic, des relations avec les patients, de l'assurance de la qualité et de la gestion des risques. Elle a déjà travaillé dans le domaine des soins préhospitaliers d'urgence en tant que chef des Services médicaux d'urgence de Cornwall. Durant sa longue carrière, Heather Arthur s'est toujours montrée déterminée à assurer la qualité dans les nombreux projets d'innovation et de transformation réalisés dans les organisations pour lesquelles elle a travaillé. Elle a été membre du conseil d'administration du Nursing Leadership Network et présidente du comité consultatif des sciences de la santé du Collège Saint-Laurent et de l'Université Laurentienne.

Jason Clouston

Jason Clouston est un avocat inscrit au Barreau de l'Ontario et au Barreau du Manitoba. Il a occupé les fonctions de procureur provincial et fédéral de la Couronne. Il est actuellement le procureur de la Couronne dans le district de Kenora. Père de six enfants, il s'est toujours mobilisé pour la communauté en faisant du bénévolat pour de nombreux organismes et conseils d'administration à but non lucratif, en mettant l'accent sur l'éducation, notamment les écoles, les bibliothèques et les garderies. Il se définit comme anglo-métis.

D' S. Zaki Ahmed

Le docteur S. Zaki Ahmed est médecin-chef au Centre régional des sciences de la santé de Thunder Bay. Interniste et intensiviste de formation, il participe encore aux activités cliniques à temps plein. Il s'intéresse plus particulièrement aux questions de justice sociale et d'égalité.

Michael Amato

Michael Amato est un ancien policier du Service de police régional de York. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts spécialisé de l'Université de Toronto.

Rebecca Hildyard

Rebecca est analyste principale de la revue diligente opérationnelle chez Albourne. Elle possède plus de 11 ans d'expérience pluridisciplinaire dans le domaine de la criminalité financière et des actifs de remplacement. Elle a mené des enquêtes sur des fraudes, des détournements d'actifs, des collusions, des pots-de-vin et des comportements anticoncurrentiels dans les secteurs privé, public et à but non lucratif. Elle a également géré des évaluations des risques de fraude et de corruption ainsi que des contrôles préalables anti-corruption dans les secteurs des mines et de la sécurité. Plus récemment, Rebecca a acquis de l'expérience dans le domaine des actifs de remplacement, ce qui l'a amenée à effectuer des contrôles préalables opérationnels pour un certain nombre de fonds spéculatifs, de fonds de marché privé et d'autres structures d'investissement sur mesure. Elle est comptable professionnelle agréée auprès de CPA Ontario et comptable agréée auprès de Chartered Accountants Australia & New Zealand.

Lucille Perreault

Lucille est une vice-présidente et infirmière en chef retraitée d'hôpitaux de soins actifs dans les régions de Sudbury, d'Ottawa et de la baie Georgienne. Infirmière autorisée, titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières et d'une maîtrise en gestion et administration de programmes, elle possède plus de 40 ans d'expérience dans le domaine des soins de santé. Avant sa retraite, Lucille était responsable de la qualité des programmes cliniques et de la gestion de la pratique professionnelle des soins infirmiers.

Fière francophone du Nord de l'Ontario (Sudbury), Lucille a vécu dans les milieux francophones et a contribué à la promotion et au développement des services de santé de ces milieux alors

qu'elle occupait le poste de vice-présidente des programmes cliniques et de chef des soins infirmiers à l'Hôpital Montfort, à Ottawa.

Intéressée par l'amélioration continue des services associés au bien-être de la communauté et à la promotion de la santé, Lucille continue de siéger, en tant que représentante de la communauté, au CSED.

Michael Recht

Michael Recht est directeur de funérailles et responsable des rituels et du déplacement des dépouilles à la Steeles Memorial Chapel. Il occupe également le poste de directeur de Greyhound-Hill Inc., qui offre des services d'impression.

Depuis 1992, Michael est bénévole dans diverses synagogues de la région du Grand Toronto, où il participe souvent aux activités quotidiennes et aux nombreuses campagnes de collecte de fonds.

Catherine Rhineland

Catherine Rhineland est entrée au service du ministère du Procureur général en tant que procureure adjointe de la Couronne en 2007. En 2016, elle a été affectée à l'équipe mixte de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, au sein de laquelle elle représentait l'Ontario. En tant que membre de l'équipe, Catherine a passé en revue les dossiers de poursuites et les enquêtes sur les décès où la personne disparue était identifiée comme une femme autochtone.

D^r Ato Sekyi-Otu

Ato Sekyi-Otu est médecin dans la province de l'Ontario, membre du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et membre en règle de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario depuis 23 ans. Il a obtenu des bourses postdoctorales de recherche clinique en chirurgie reconstructive de remplacement des articulations chez l'adulte et en médecine sportive. Le docteur Sekyi-Otu est chirurgien orthopédiste au William Osler Health Centre, à Brampton. En outre, il est maître de conférences à la faculté de médecine de l'Université de Toronto.

Ses intérêts en matière d'engagement communautaire sont notamment le mentorat des jeunes à risque, la promotion de la diversité en médecine et la défense de l'égalité d'accès aux soins de santé.

Christine terSteege

Christine terSteege enseigne la sécurité publique au Collège Sheridan, où elle est également coordonnatrice du programme des Enquêtes. Elle a déjà été vice-présidente de la Commission ontarienne des libérations conditionnelles et policière au Service de police régional de Peel. Elle détient un baccalauréat en justice criminelle et en politiques publiques de l'Université de Guelph ainsi qu'une maîtrise en sécurité intérieure de la Penn State University.

D^r David Williams

Le docteur David Williams a cumulé quatre diplômes de l'Université de Toronto, où il a obtenu un B. Sc., un M.D., une maîtrise en santé communautaire et épidémiologie (M.Sc.S.) et des bourses de recherche en médecine communautaire et santé publique et en médecine préventive (FRCPS).

Le docteur Williams a été l'un des premiers membres du Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès et a travaillé aux côtés de son premier président, le juge Joseph James, et de tous les présidents depuis lors. Depuis le 1^{er} juillet 2015, le D^r Williams occupait également ce poste à titre intérimaire, après avoir été médecin hygiéniste pour le Conseil de santé de la circonscription sanitaire du district de Thunder Bay d'octobre 2011 au 30 juin 2015. Le docteur David Williams a été nommé médecin hygiéniste en chef de la province le 16 février 2016. En octobre 2018, il est aussi devenu SMA de la Division de la santé de la population et de la santé publique.

Après cette longue et illustre carrière, le docteur David Williams a officiellement pris sa retraite de la fonction publique de l'Ontario et de son rôle de représentant du ministère de la Santé auprès du CSED en juin 2021.

Membres sans droit de vote

Les personnes dans cette catégorie sont considérées comme des membres du Conseil, mais elles n'ont pas le droit de voter pour des motions ou des décisions du Conseil. Ainsi, le coroner en chef et le médecin légiste en chef ont pour rôle au sein du Conseil de faire bénéficier les autres membres de leur perspective, de leur expertise et de leurs connaissances. Pour maintenir la transparence et la responsabilisation, ils n'ont pas la possibilité de voter sur les questions liées à la surveillance de leur organisme respectif.

D^r Dirk Huyer (coroner en chef de l'Ontario)

Le docteur Dirk Huyer a été nommé coroner en chef de l'Ontario en mars 2014. Il a reçu son diplôme de médecine de l'Université de Toronto en 1986. Coroner en Ontario depuis 1992, il a aussi été nommé coroner régional principal pour les régions de Peel et de Halton ainsi que pour les comtés de Simcoe et de Wellington. Il a participé à plus de 5 000 enquêtes à titre de coroner. Le docteur Huyer possède une expertise particulière dans l'évaluation médicale de la maltraitance des enfants et a travaillé dans le cadre du programme SCAN de l'Hospital for Sick Children sur la négligence et la maltraitance présumées d'enfants. Il préside le Comité d'examen des décès d'enfants et le Comité d'examen des décès d'enfants de moins de cinq ans, deux comités qui relèvent du Bureau du coroner en chef. Il est aussi professeur adjoint au département de pédiatrie de l'Université de Toronto.

D^r Michael Pollanen (médecin légiste en chef)

Michael S. Pollanen est professeur et vice-président (Innovation) du département de médecine de laboratoire et de pathobiologie de l'Université de Toronto, ainsi que médecin légiste en chef et coroner en chef adjoint pour l'Ontario. Titulaire d'un doctorat (1995) et d'un diplôme de médecine (1999) de l'Université de Toronto, il a terminé sa résidence en 2003. Le professeur Pollanen s'intéresse principalement à l'application de la médecine légiste à la santé mondiale, ce qui l'amène à former des pathologistes et à contribuer au renforcement des capacités des laboratoires judiciaires dans les pays du Sud. Il a pris part à diverses missions de travail ou de formation dans les pays suivants : Algérie, Bermudes, Cambodge, République centrafricaine, Timor oriental, Égypte, Haïti, Irak, Jamaïque, Kazakhstan, Palestine, Thaïlande, Ouganda et Ouzbékistan. Ses recherches actuelles portent sur le syndrome du hochement de tête en Ouganda.

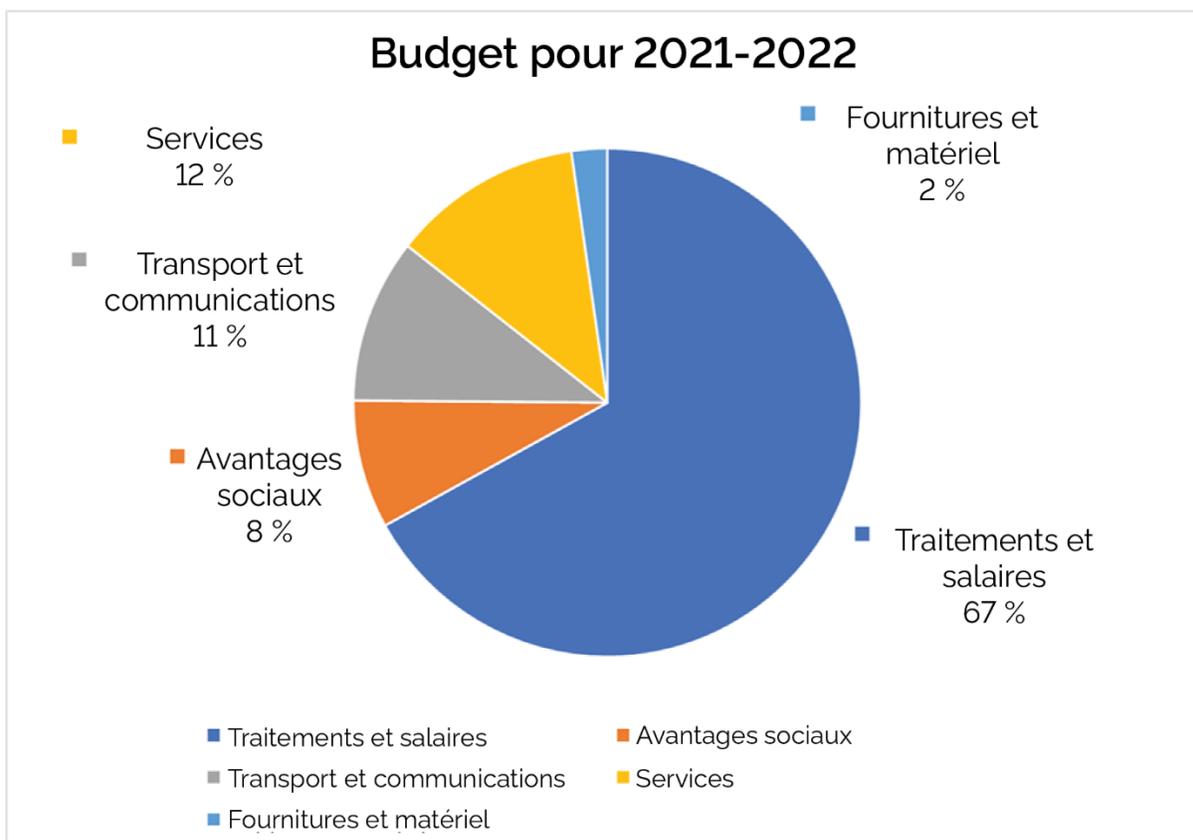
Il a publié plus d'une centaine d'articles dans des revues révisées par des pairs. Le professeur Pollanen est membre du comité consultatif des services judiciaires du Comité international de la Croix-Rouge. Il est aussi un ancien président de l'Association internationale des sciences et de la médecine légale (2015-2017). Enfin, il est l'un des fondateurs du service de médecine légale au sein du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Dans le cadre de ses fonctions professionnelles, il supervise et dirige le Service de médecine légale de l'Ontario, effectue des autopsies médico-légales, témoigne devant les tribunaux et dirige les activités universitaires en pathologie judiciaire à l'Université de Toronto.

Aperçu financier

Le budget annuel du CSED est approuvé par l'Assemblée législative par l'intermédiaire du ministre du Solliciteur général.

L'exercice financier du gouvernement de l'Ontario commence le 1^{er} avril 2021 et se termine le 31 mars 2022.

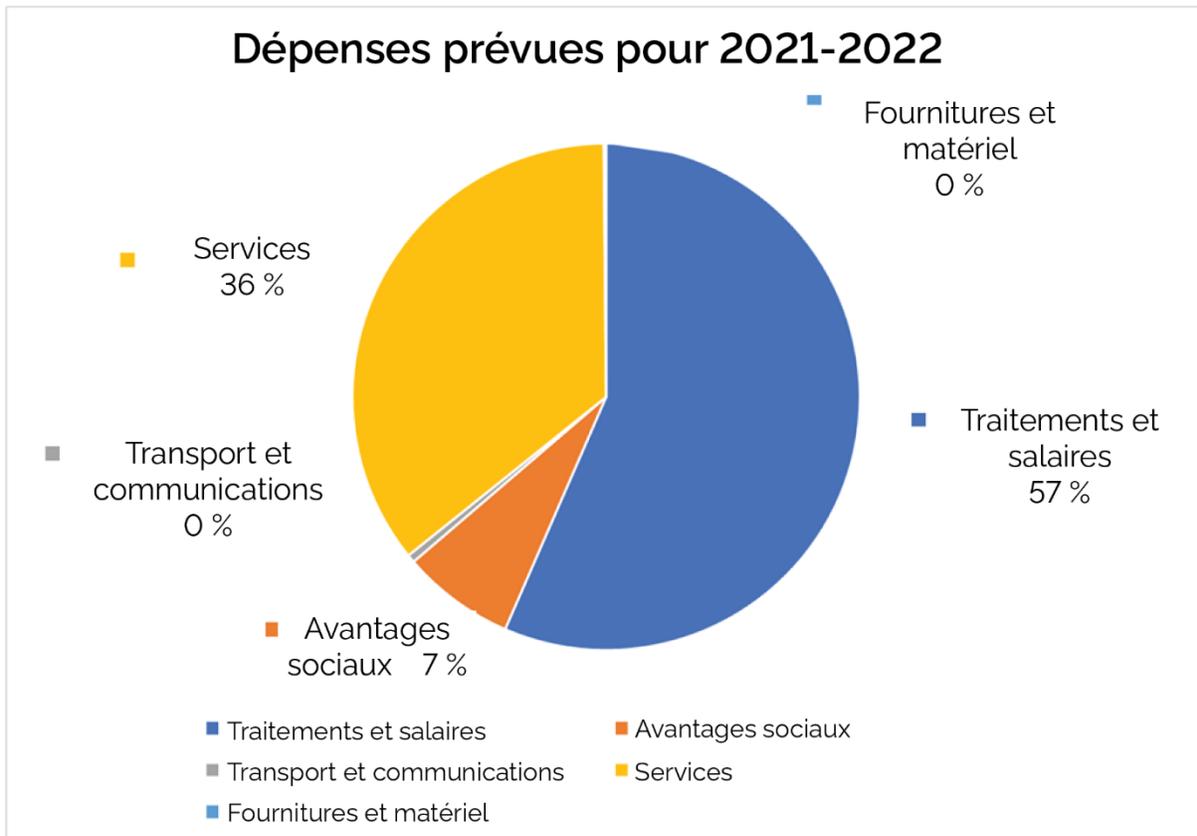
Le tableau ci-dessous illustre la ventilation du budget du CSED pour 2021-2022 :



- Traitements et salaires : 67 %
- Avantages sociaux : 8 %
- Transport et communications : 11 %
- Services : 12 %
- Fournitures et matériel : 2 %

Le CSED a prévu des économies dans les domaines du transport et des communications ainsi que des fournitures et du matériel en raison de la pandémie. De fait, toutes ses réunions ainsi que celles des comités ont été tenues en mode virtuel.

Le tableau ci-dessous illustre la ventilation des dépenses prévues du CSED pour 2021-2022 :



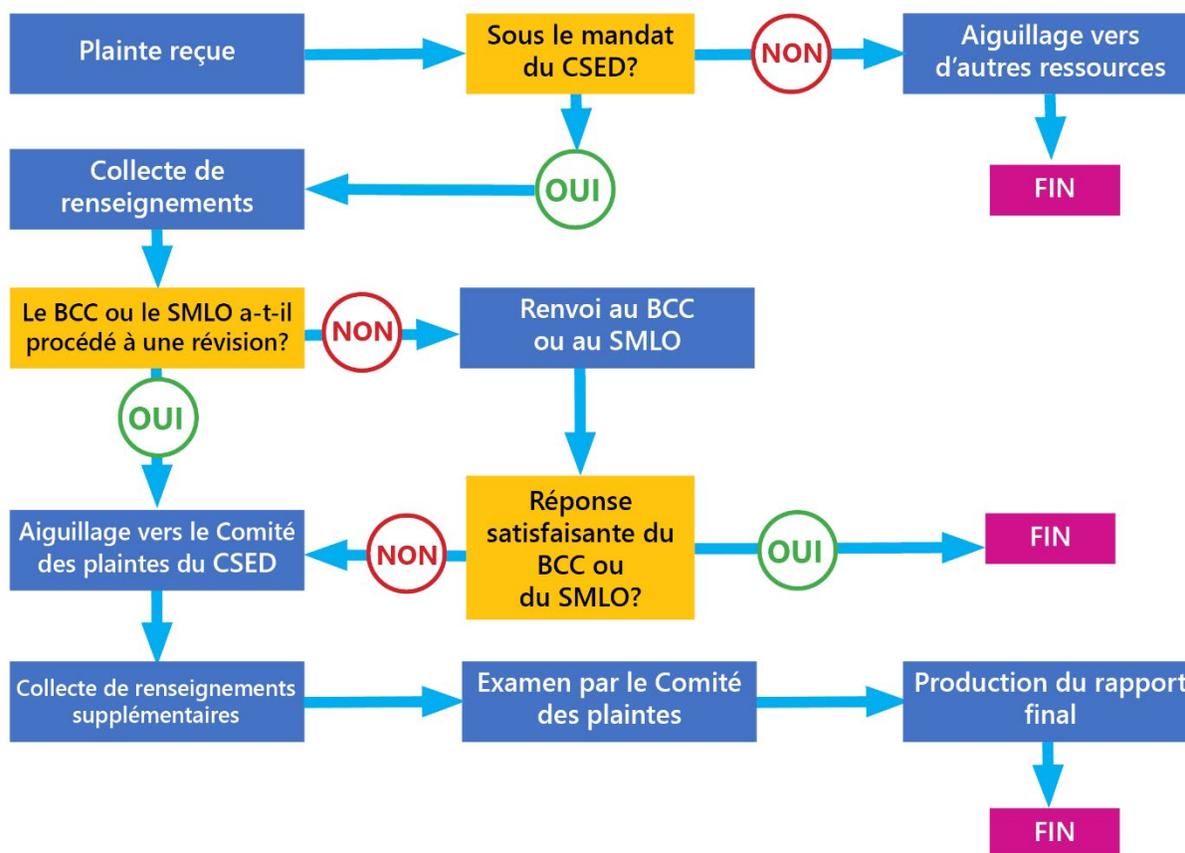
- Traitements et salaires : 57 %
- Avantages sociaux : 7 %
- Transport et communications : 0 %
- Services : 36 %
- Fournitures et matériel : 0 %

Rapport du Comité des plaintes

Le Comité des plaintes a le mandat légal d'examiner les plaintes déposées contre un coroner, un médecin légiste et d'autres personnes qui, en vertu de la *Loi sur les coroners*, ont des pouvoirs ou fonctions en matière d'autopsies. Lorsqu'il examine une plainte, le Comité prend en considération ce qui a été fait durant l'enquête sur le décès et formule au besoin des recommandations au coroner en chef et au médecin légiste en chef. L'examen des plaintes vise à améliorer le système ontarien d'enquête sur les décès et à renforcer la confiance du public dans ce système.

Le Comité des plaintes n'étant pas un organisme médical, il n'a pas la compétence pour infirmer des conclusions médicales en ce qui a trait à la cause et aux circonstances d'un décès. Le processus simplifié de gestion des plaintes est présenté ci-dessous.

Processus de gestion des plaintes au CSED



En 2021, les principaux thèmes des plaintes adressées au Comité comprenaient la communication avec les bureaux du coroner en chef et du médecin légiste en chef, les difficultés liées aux politiques et aux processus, le désaccord avec les opinions professionnelles du personnel médical et les questions relatives à la qualité des enquêtes sur les décès.

Le CSED n'a pas le pouvoir, en vertu de son mandat, de renverser l'opinion professionnelle d'un médecin légiste ou d'un coroner en cas de désaccord sur la cause d'un décès ou la manière dont il s'est produit. En outre, certaines plaintes résolues au cours des années précédentes n'ont pas été rouvertes sur demande. Toutefois, 13 recommandations visant des améliorations systémiques ont été formulées par le Comité des plaintes. Les thèmes des recommandations comprenaient une formation supplémentaire pour le personnel du BCC et du SMLO, l'amélioration de la communication entre le personnel du BCC et les familles, l'amélioration des processus d'introduction de nouveaux rôles professionnels dans le système d'enquête sur les décès et l'élaboration de plans d'urgence en cas de pénurie de personnel.

Perspectives pour 2022

Le Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès envisage 2022 comme une année de modernisation continue de ses politiques, pratiques et objectifs à long terme. L'exercice de planification stratégique en cours débouchera sur une vision pour les trois à cinq prochaines années, permettra de cerner des indicateurs de rendement clés à soumettre à l'analyse et à l'approbation du Conseil, dégagera des moyens pour le Conseil de mesurer son succès en tant qu'organisme de surveillance et fixera des objectifs pour la croissance et le développement du Conseil et du Secrétariat.

Les comités permanents sont en bonne voie et recherchent des possibilités de surveillance dans une approche collaborative et proactive basée non seulement sur le règlement des plaintes, mais aussi sur la recherche et la collecte de données pour orienter une vision contemporaine de leurs pouvoirs, comme le recommande la vérificatrice générale.